



PRÉFET
DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission départementale des risques naturels majeurs

DDT du Cantal : Séverine LAGARRIGUE
13 Janvier 2023



ORAGES. L'est du Cantal a été épargné par les intempéries qui se sont abattues sur une partie de l'Auvergne ce week-end. PHOTO D'ILLUSTRATION STÉPHANIE PARA

Ordre du jour de la commission

- Le dossier de transmission d'information aux maires (TIM): déclinaison communale du dossier départemental des risques majeurs.
- Le DICRIM: document d'information communal sur les risques majeurs : rappels réglementaires , présentation du document type et des possibilités de financements
- Les plans communaux de sauvegarde : État des lieux et évolutions réglementaires
- Les démarches de prévention des risques naturels : bilan 2022 et perspectives 2023

Le plan communal de sauvegarde

Dans le département du Cantal :

- 60 communes concernées
- 59 plans réalisés au 31/12/22
- Courriers en 2023 pour les communes dont le plan doit être révisé.



Le plan communal de sauvegarde

Nouvelle réglementation



Loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels (LOI MATRAS) : articles L. 731-3 (PCS) et L. 731-4 (PICS) du code la sécurité intérieure

Le décret n°2022-907 du 20 juin 2022 relatif au plan communal et intercommunal de sauvegarde et modifiant le code de la sécurité intérieure articles R. 731-1 à R. 731-8 du code de la sécurité intérieure

Le plan communal de sauvegarde

AVANT 

Loi du 13 août 2004

PPI approuvés

PPRN prévisibles approuvés

AUJOURD'HUI 

Loi du 25 novembre 2021

PPI approuvés

PPRN ou miniers prévisibles prescrits ou approuvés

Territoires à risque important d'inondation

Territoires reconnus par voie réglementaire exposés à risque volcanique ou cyclonique

Zones de sismicité (de niveaux 3 à 5)

Forêts classées ou réputées particulièrement exposées au risque d'incendie

Nombre de communes pour le Cantal : 60

Le plan intercommunal de sauvegarde



PICS obligatoire lorsqu'une commune membre à l'obligation de réaliser un PCS.

Le PICS ne se substitue plus aux PCS !

PICS : outil de coordination et d'accompagnement à la gestion de crise

Le pouvoir de police administrative toujours au maire même en cas d'appui de l'EPCI

Les 9 EPCI cantaliens ont obligation de réaliser un PICS

Le plan communal de sauvegarde et le plan intercommunal de sauvegarde

Suivi, mise à jour

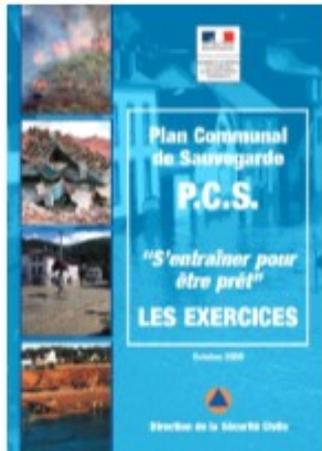
Révision tous les 5 ans

Le PCS ne doit pas rester figé dans le temps !

- La commune se l'approprie
- La commune maintient son caractère opérationnel en le testant, en le mettant à jour et en le révisant
- Information cyclique des conseils élus

*La mise en place d'une organisation de gestion d'un événement de sécurité civile s'intègre dans une démarche globale de gestion des risques,
Objectif : développement d'une culture de sécurité.*

Le plan communal de sauvegarde et le plan intercommunal de sauvegarde



**Exercice obligatoire tous
les 5 ans minimum**

Un décret du 8 décembre 2022 définit les modalités d'organisation des exercices, il détaille :

- les mesures relatives à leur élaboration,
- les modalités concernant la participation de la population,
- les mesures relatives à l'élaboration du retour d'expérience.

Les Cat Nat dans le Cantal en 2022

9 dossiers déposés pour la sécheresse réhydratation des sols

1 dossier pour le mouvement de terrain (réexamen d'un dossier antérieur)

- 2 communes ont été reconnues : Reilhac et Aurillac
- Les autres dossiers sont en cours d'instruction par la mission catastrophes naturelles du ministère de l'intérieur et de l'outre mer.

Les études risques naturels

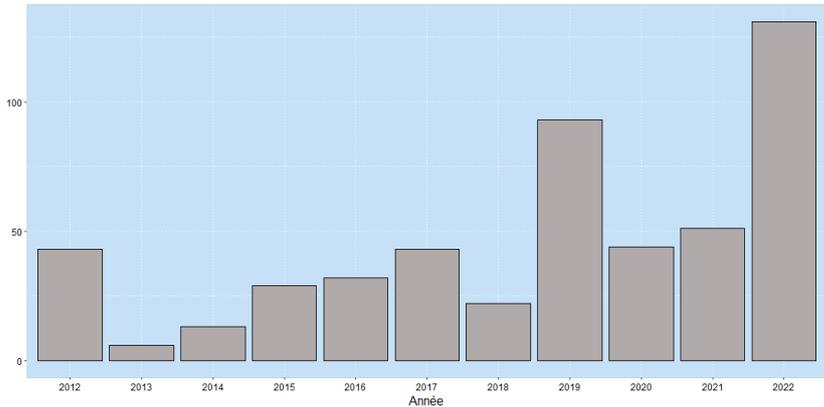
- Les études achevées en 2022
 - La mise à jour du dossier départemental des risques majeurs et élaboration des dossiers de transmission de l'information aux maires
 - L'étude de caractérisation de l'aléa inondation à Condat
- Les études qui vont se poursuivre en 2023:
 - L'étude de caractérisation de l'aléa inondation à Saint-Martin-Valmeroux
 - L'étude de caractérisation de l'aléa avalanche sur le massif cantalien
 - Le plan de prévention multi-risques sur la commune de Vic-sur-Cère
 - L'étude hydrologique inter-départementale sur l'Alagnon
 - La révision du plan de prévention du risque inondation Ander
- Les études qui vont débuter en 2023 :
 - La révision des plans de prévention du risque inondation Alagnon sur l'ensemble du bassin-versant

Les études et travaux des collectivités

- Les travaux achevés en 2022
 - Travaux imposés par le plan de prévention des risques mouvement de terrain de Thiézac
- Les études et travaux qui vont se poursuivre en 2023 :
 - Programme d'Études Préalable du bassin du Lot et programme d'action de prévention des inondations du Lot (SmLCm)
- Bilan des mesures de prévention, protection et sauvegarde imposées par un plan de prévention du risque naturels approuvés :
 - 105 mesures identifiées
 - Seules deux collectivités sont en responsabilité sur cette obligation

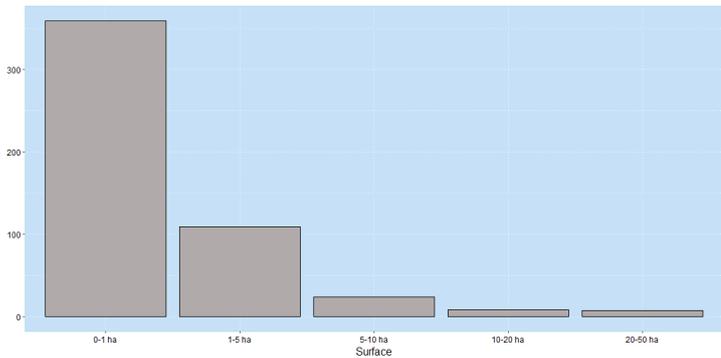
Les phénomènes feu de forêt face aux évolutions climatiques

Nombre de feux par an
2012-2022



- Révision de l'arrêté préfectoral permanent réglementant l'usage des feux
- Révision du plan départemental de protection des forêts contre les incendies

Nombre de feux par catégorie de surface
Période 2012-2022



- 1^{er} trimestre 2023 : rédaction du projet de PDPFCI et de l'arrêté
- Avril 2023 : validation par la sous-commission feux de forêt de la CCDSA
- Juin 2023 : approbation du PDPFCI

Merci de votre attention